

COMMUNE DE REYERSVILLER

COMPTE - RENDU

Arrondissement de
Sarreguemines

Conseillers
en fonction :
11

Conseillers
Présents : 10

Excusé : 1

Séance du 24 septembre 2021

Sous la Présidence de : Mme WEY Joëlle

Mmes : BLIN Véronique, CLETON Annick, LETZELTER Géraldine,
MM : BICHLER Didier, BOLITT David, D'ANNA Mickaël,
SIEBERING Jacky, FIEVET Raphaël, VAN DER MEERCH Luc
M.: FATH Christian

Absent : /

Point n°1 – Approbation du compte rendu du 25 juin 2021.

Madame le Maire rappelle les points délibérés à l'ordre du jour de la séance du 25 juin 2021.

Après acceptation, à l'unanimité des présents, le compte rendu de la séance du 25 juin 2021, est adopté.

Point n° 2 – Suppression poste d'agent technique à 80%.

En date du 08 avril 2021, Madame le Maire proposait, compte tenu du nombre d'heures supplémentaires importantes de l'agent communal et des différents projets de travaux au sein de la commune, de supprimer le poste d'agent technique à 80% et de créer un poste à temps complet, soit 35h00 par semaine.

Le comité technique du centre de gestion a émis un avis favorable à la suppression du poste en date du 18 juin 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 97 et 97 bis ;

VU l'avis du comité technique paritaire en date du 18 juin 2021 ;

Sur proposition de Madame le Maire et considérant qu'il n'y pas lieu de maintenir un poste d'agent technique à 80% ;

- décide de supprimer le poste d'agent technique à 80% à compter de la création du poste à temps plein, à savoir le 08 avril 2021.

- charge Madame le Maire de prévenir le fonctionnaire dont l'emploi est supprimé.

Point n° 3 – Vente de bois dans la forêt communale.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal,

Vu les propositions de l'ONF de faire procéder cette année à une vente d'arbres en bloc et sur pied dans la forêt communale.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents décide d'autoriser la vente d'arbres en bloc et sur pied en zones 3 et 5 de la forêt communale.

Point n° 4 – Demande de prêt pour création de trottoirs au lotissement.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de prêts du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour la création de trottoirs pour les maisons d'habitations existantes.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents décide de demander une nouvelle proposition de financement à ces banques pour la création d'une plus grande surface de trottoirs.

Point n° 5 – Demande de subventions pour la création de trottoirs au lotissement.

Suite à la demande de nouveaux devis pour les trottoirs du Lotissement, par les membres du conseil municipal, ce point est reporté.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents décide de reporter ce point.

Point n° 6 – Demande de subventions pour la création d'un jardin du souvenir au cimetière communal et mise en place d'ampoules leds dans les bâtiments communaux.

Madame le Maire soumet aux membres du conseil municipal la demande de subvention éligible dans le cadre du plan de relance rural de la Région Grand Est et relative à la création d'un jardin du souvenir au cimetière communal et à la mise en place d'ampoules leds dans les bâtiments communaux.

Le montant de ces travaux est estimé à :

Travaux	Montant subventionnable	Montant sollicité	Taux
Jardin du Souvenir	8.320,00€ HT	4.160,00€	50%
Eclairage leds bâtiments communaux	3.450,00€ HT	1.725,00€	50%

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- autorisent Madame le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention dans le cadre du plan de relance rural de la Région Grand Est.

RECAPITULATIF DES POINTS TRAITÉS

Point n°1 – Approbation du compte rendu du 25 juin 2021

Point n° 2 – Suppression poste d'agent technique à 80%

Point n° 3 – Vente de bois dans la forêt communale

Point n° 4 – Demande de prêt pour création de trottoirs au lotissement

Point n° 5 – Demande de subventions pour la création de trottoirs au lotissement

Point n° 6 – Demande de subventions pour la création d'un jardin du souvenir au cimetière communal et mise en place d'ampoules leds dans les bâtiments communaux

Le Maire



WEY Joëlle

Information :

- Madame le Maire expose aux membres du Conseil qu'une partie du transport scolaire à la pause méridienne serait à la charge de la commune à la rentrée prochaine, voire à la rentrée suivante.
- YOGA : mise en place d'une convention et tarif de location.
- Voisins vigilants : mise en place d'une convention entre la commune, les voisins, la sous-préfecture et la gendarmerie.

Divers :

Repas des Aînés : la date du 16 janvier 2022 est retenue pour le repas.

Si les conditions sanitaires le permettent il aura lieu dans les conditions habituelles, à savoir à la salle socioculturelle. Dans le cas contraire une distribution à domicile aura lieu ce même jour.